ARRONDISSEMENT

de LYON

PREFECTURE OU RHÔNE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

CANTON

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES

DES

CANTON

DIRECTION DES LIBERTES DECENTRALISTES ERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de VAULX-EN-VELINET DES AFFAIRES DECENTRALISTES DECENTRALISTES DE CANTON

Séguese du 00 octobre 2014

Séance du 09 octobre 2014

Compte rendu affiché le 16 octobre 2014

Date de convocation du Conseil municipal le 03 octobre 2014

Nombre de membres		
Art. 2121-2		Qui ont pris part à la
du CGCT	En Exercice	délibération
43	43	31

Objet:

14.10.0134

Marché de maîtrise d'oeuvre
"Aménagement du jardin
astronomique" du Planétarium Fixation de l'indemnité dans le cadre
de la procédure adaptée restreinte
avec remise de prestations de niveau
esquisse

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur David TOUNKARA

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Nadia LAKEHAL à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Christine BERTIN.

Membres absents excusés: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Saïd YAHLAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Le Planétarium dans sa nouvelle configuration accueille depuis janvier 2014 un public diversifié et curieux autour d'une programmation culturelle qui se décline en visites des expositions, séances de projection dans sa salle immersive, et autour de diverses manifestations et autres activités (ateliers, stages, observation du ciel dans les quartiers...).

Le projet de jardin astronomique s'inscrit dans cette dynamique pour être un élément à part entière du nouveau Planétarium.

En effet dès les études de définition menées en 2005, il avait été pensé un espace extérieur permettant au Planétarium de déborder de son cadre strict d'équipement scientifique et de participer à la requalification de l'espace urbain en s'appuyant sur la promenade Lénine, axe piétonnier structurant d'échelle communale et sur laquelle la ville a engagé une étude globale.

La possibilité de nouveaux financements pour ce jardin, négociés en 2010 dans le cadre de l'avenant n°3 à la convention ANRU, a permis à la ville de programmer cette opération à la suite des travaux d'extension du Planétarium.

Une première procédure a été lancée mi 2013 pour désigner une équipe de concepteurs, mais elle n'a pas abouti.

Aujourd'hui, après quelques mois de fonctionnement du Planétarium, les objectifs initiaux du jardin ont été repensés et notre réflexion porte en particulier sur l'accessibilité de ce jardin pour les habitants du quartier et sur la transition entre des espaces strictement dédiés au Planétarium et la promenade Lénine.

Ainsi, le programme de l'opération prévoit l'aménagement d'un jardin astronomique d'une surface de 3 600 m² environ comportant deux parties :

- une partie privative, en lien direct avec le planétarium, intégrant notamment une zone d'accueil de groupes, un observatoire, et des espaces réservés pour le développement futur d'autres activités, dans un site paysagé de qualité,
- une partie ouverte sur l'espace public, englobant le square André Malraux qui fera l'objet d'une rénovation complète avec l'implantation de nouveaux jeux en lien avec la thématique du Planétarium, et qui contribuera au projet de requalification de la promenade Lénine.

Le traitement des limites doit susciter la curiosité du passant et l'inviter à aller plus loin dans sa démarche pour entrer dans le planétarium.

Le coût de l'opération se porte à 915 000 € TTC, coût prévu dans l'autorisation de programme du Planétarium.

Une consultation va être prochainement lancée pour pouvoir retenir une équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure adaptée avec remise de prestation (articles 28 et 74 du code des marchés publics 2009). Le niveau de rendu des projets est de type « Esquisse ».

Chaque concurrent, sur proposition de la Commission de Mise en Concurrence, recevra une indemnité de 2 500 € HT soit 3 000 € TTC. Le titulaire se verra accorder une avance équivalente sur ses honoraires.

En conséquence, je vous propose :

D'approuver le rapport présenté :

- > Décider que le montant de l'indemnité s'élèvera à 2 500 € HT soit 3 000 € TTC par candidat ;
- D'autoriser Madame la Maire à déposer toutes les autorisations administratives nécessaires et notamment les autorisations d'urbanisme ;
- > D'autoriser Madame la Maire à solliciter les subventions au taux maximum auprès des différents partenaires;
- Dire que les crédits sont inscrits à l'autorisation de programme relative à l'opération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Approuve le rapport présenté ;
- Décide que le montant de l'indemnité s'élèvera à 2 500 € HT soit 3 000 € TTC par candidat ;
- > Autorise Madame la Maire à déposer toutes les autorisations administratives nécessaires et notamment les autorisations d'urbanisme ;
- > Autorise Madame la Maire à solliciter les subventions au taux maximum auprès des différents partenaires ;
- Dit que les crédits sont inscrits à l'autorisation de programme relative à l'opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY

